

# PLR

Les Libéraux-Radicaux

Syndic... *M. le Syndic*  
Municipaux... *Morbello*  
Divers.....

R

. 2 OCT. 2013

Dossiers... *10.01.06*  
 GED  canevas PV  archivé

## Postulat

### **Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera**

Monsieur le Syndic,  
Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,

#### Constat :

Le Conseil Communal aimerait que vous étudiez la possibilité de créer une zone sportive pour notre région dans le district de Vevey.

Notre district, avec presque 80'000 habitants, mériterait que nous fassions l'étude de faisabilité, des coûts des infrastructures sportives et de leurs besoins. Nous voyons que, depuis de très nombreuses années, une patinoire est demandée dans notre région.

Les piscines existantes doivent être rénovées à grands frais et il manque une installation supplémentaire, pour subvenir aux besoins existants, sans compter qu'une salle multisports serait la bienvenue.

Notre région compte une multitude de salles de gym et l'extension de plusieurs établissements scolaires en augmente encore le nombre. Mais comme vous le savez tous, le sport est en perpétuelle évolution et qu'une salle de gym à caractère scolaire ne correspond plus aux attentes des clubs.

Ce constat s'applique également pour les bassins de natation, les pistes d'athlétisme, les sports de combats, la gymnastique artistique, les activités de glace, etc.

La Riviera est friande d'événements sportifs de renommée mondiale mais peine à les faire perdurer. Le sport est un moteur social qui canalise la jeunesse et regroupe les gens. Permettre aux clubs de former une élite rapprocherait la jeunesse d'un idéal et la rendrait plus performante.

Nous savons qu'il existe peut-être plusieurs solutions où nous pourrions accueillir de telles infrastructures sportives, dont une se situant dans la zone industrielle de La Veyre, sur la commune de Saint-Légier – La Chiésaz, mais propriété de la Ville de Vevey. Cette parcelle est près des tennis existants où d'autres sports se côtoient, tir à l'arc, terrain de football, piste cendrée et piste Vita.

Pour toutes ces raisons, nous demandons à notre municipalité d'étudier, en collaboration avec les autres communes du district, la faisabilité d'un tel projet.

Nous posons les questions suivantes :

- 1) Recenser les terrains de la Riviera susceptibles de recevoir de telles infrastructures avec des possibilités d'extension sportive dans une vision à long terme ;
- 2) Intégrer d'emblée la problématique de la mobilité ;
- 3) Rechercher toutes les synergies possibles entre :
  - . les installations existantes à ce jour,
  - . les différents types d'installation (piscine, patinoire, etc.),
  - . les aspects logistiques (parking, énergétique, etc.),
  - . les clubs aux activités comparables.
- 4) Evaluer l'impact économique et touristique potentiels ;
- 5) Répertorier l'ensemble des modes de financement (partenariat public/privé, tout subside institutionnel, sponsoring, etc.) ;
- 6) Intégrer les besoins des usagers par une approche participative.

Conclusion :

Nous pensons qu'un tel projet mérite une grande attention de nos autorités, qu'elles fassent leurs études et répondent à nos questions dans une approche constructive et positive, ceci dans un délai raisonnable.

Dans l'espoir que ce postulat soit accepté, nous vous présentons, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, nos meilleures salutations.

St-Légier-La Chiésaz, le 30 septembre 2013